

**École élémentaire Henri Wallon**  
**compte-rendu du conseil d'école du 15 octobre 2015**

Étaient présents : M Hmani, représentant du maire, M Ducheman et Mme Bonventi, responsables de la Direction des Personnels de Service et de Restauration, M Khelaïfa, M Faïzi, Mme Hadjadj, M Fleury, Mme Pâme, Mme Chibani, Mme Grini, Mme Raouy, M Legallois, Mme Hulot, M Prévôt, représentants de parents d'élèves, Mme Le Biez, psychologue scolaire, Mmes et M les enseignants. Étaient excusés : Mme Boukhari, Mme Ziani, représentants de parents, Mme Villepoux, enseignante.

Ont été abordés et débattus les points suivants :

1) Propreté de l'école : difficultés rencontrées par l'équipe de ménage

L'équipe de ménage et de restauration rencontre depuis l'an dernier de grandes difficultés liées aux absences de personnels non remplacées.

L'équipe est normalement constituée de six personnes en office (restauration) et de deux personnes en ménage. Ces deux personnes sont appelées régulièrement à l'office ou dans d'autres écoles afin de combler les absences. Le ménage ne peut alors être fait entièrement : les classes ne sont nettoyées qu'une fois par semaine (balayage et lavage du sol, lavage des tables). De même pour les escaliers. Les toilettes sont lavées deux fois par jour au lieu de trois ...

Les enseignants insistent sur le fait que les personnels font tout ce qu'elles peuvent, qu'elles prennent leur travail à cœur et souffrent de la situation.

En début d'année scolaire, l'équipe était au nombre de 4 au lieu de 8. La situation a été compliquée par l'absence de l'adjoint de cuisine, en arrêt suite à un accident.

M Ducheman nous explique qu'il y a effectivement beaucoup d'absentéisme dans le service : 425 personnels, 25% d'absentéisme. Les remplaçants sont au nombre de 25. Il explique également que la liaison froide (cuisine centrale qui livre les plats à réchauffer) exige des protocoles de préparation précis : la priorité est donc donnée à la restauration.

Il précise également que les personnels de l'office font régulièrement des remplacements dans d'autres écoles mais que l'inverse se fait difficilement, les personnels d'autres offices ne voulant pas venir à Wallon.

M Hmani estime que la situation dure depuis longtemps et qu'il faut trouver des solutions, s'engage à en parler à l'élu concerné. Rendez-vous est pris en décembre pour voir si la situation a évolué.

2) Rentrée scolaire 2015 / 2016 : effectifs, structure

La rentrée s'est déroulée sans problème majeur. L'école compte 273 élèves, ce qui fait une moyenne de 21 élèves par classe. Les effectifs des différents groupes d'âges sont cependant hétérogènes : effectifs faibles en CE1 et élevés en CM1. La structure choisie en juin dernier a cependant pu être conservée : 3 CP à 20/21 ; 3 CE1 à 17 ; 3 CE2 à 21 ; 2 CM1 à 25 ; 2 CM2 à 24.

3) Poste d'enseignant supplémentaire : objectifs, organisation

Le poste attribué en juillet dernier est assuré par Mme Ernst et a pour objectif d'apporter un soutien aux élèves de CP et de CE1 dans l'apprentissage de la lecture.

Les modalités d'intervention sont de deux sortes : co-intervention avec l'enseignante de la classe ou groupes de besoin hors de la classe.

L'enseignante supplémentaire est accompagnée pour le démarrage de ce projet par une conseillère pédagogique de la circonscription.

Les enseignantes de CP constatent d'ors et déjà une évolution plus rapide des élèves que les années précédentes.

4) Réseau d'aide aux élèves en difficulté

La psychologue scolaire rappelle la composition du Réseau d'aides aux élèves en difficulté : Mme Le Biez, psychologue scolaire est présente deux jours par semaine sur l'école Wallon, Mme

Cavadini, enseignante G (rééducatrice) deux jours par semaine également, Mme Daumas et Mme Clochey, enseignantes E (aide pédagogique) sont présentes chacune deux jours par semaine et travaillent, l'une avec le cycle 2, l'autre avec le cycle 3.

#### 5) Règlement intérieur : modifications éventuelles et adoption pour 2015 / 2016

Après discussion au sujet des jeux de cour, il est décidé d'apporter les modifications suivantes : interdiction des cartes qui entraînent de nombreux conflits dans la cour (échanges « inégaux », vols ... ) ; autorisation des « ouf-ball », les enfants arrivant à bien réguler ce jeu. Les horaires du vendredi doivent être précisées (15h30 au lieu de 15h45). Le règlement est adopté pour l'année scolaire 2015/2016.

#### 6) Projets d'école et de classes

● Le directeur présente les différents projets dans lesquels s'inscrivent l'ensemble des classes de l'école :

*Prix du Jeune Lecteur* : les élèves lisent en classe des livres sélectionnés par la Médiathèque de Nanterre en vue de remettre un prix à l'auteur choisi par l'ensemble des élèves de Nanterre participants ;

*École et Cinéma* : trois films, sélectionnés dans le répertoire cinématographique pour leur qualité, vont donner lieu à un travail en classe sur l'image et le cinéma.

*Semaine de la lecture* : en lien avec le collège Doucet, l'école élémentaire Voltaire, les maternelles Wallon et Eugénie Cotton, semaine dédiée à la lecture (lectures, expo-vente de livres, ateliers ...). Ce projet est encore à l'état de projet et reste à définir précisément.

*Rencontres sportives* : mille mille, athl'école. Quelques enseignants font remarquer qu'ils auraient été intéressés par certains projets sportifs mais que l'absence de transport en car ne leur a pas permis d'y participer (rugby).

*Carnaval*

*Fête d'école* : le thème choisi cette année par les enseignants est « Paris ».

● Certaines classes sont engagées dans d'autres projets :

*Musique* : une intervenante du Conservatoire Municipal de Nanterre intervient une fois par semaine dans chaque classe de CP depuis le début d'année.

*Robotique* : trois classes engagées (CE1a, CE2a et CM2b)

*Projet d'écriture* : classe de CM2a en lien avec le collège.

*Classe de découverte* : départ à Hautefeuille pour la classe de CE1c.

*Tonton Camara* : poursuite du projet théâtre avec deux classes de CE2.

*Danse traditionnelles* : projet mené par la classe de CE1c (danses traditionnelles, ateliers parents-enfants).

#### 7) Bibliobus : intervention de Mme Sudre-Rouffaux

Mme Sudre-Rouffaux, responsable du bibliobus depuis de nombreuses années, nous explique les difficultés rencontrées par le bibliobus depuis quelques années et les changements qui ont été décidés l'an dernier.

Présent chaque semaine, en alternance rue de Zilina et Place Voltaire depuis plusieurs années, le bibliobus est très fréquenté par les habitants du quartier du Chemin de l'Île. La circulation et le stationnement du bus dans la rue de Zilina étaient cependant très problématiques : des véhicules étaient régulièrement stationnés devant l'emplacement du bus ou à des emplacements gênants pour la circulation, rendant impossible les manœuvres du bus de 11m de long.

Il a donc été décidé de ne plus venir stationner rue de Zilina : le bus est maintenant présent chaque semaine Place Voltaire, le mardi de 16h30 à 19h.

Au vu de la forte fréquentation du bibliobus dans le quartier, la question est posée à l' élu pour savoir si la possibilité de construction d'une annexe avait été abordée dans le cadre de la reconstruction du centre commercial. M Hmani répond que la question a été abordée en conseil de quartier mais non retenue car la construction d'une annexe aurait l'inconvénient de refermer le quartier un peu plus sur

lui-même et que les bibliothèques municipales ne sont pas très éloignées du quartier. Mme Sudre-Rouffaux insiste sur le fait que les bibliothèques de Nanterre sont gratuites, ce qui est un choix politique de la ville, et que cela constitue une grande chance pour tous. Elle rappelle également que le bibliobus existe depuis 60 ans à Nanterre.

#### 8) Élèves perturbateurs

Le directeur et l'équipe enseignante expliquent les difficultés rencontrées avec le comportement de quelques élèves de l'école, qualifiés de « perturbateurs », et les solutions mises en place, avec leurs réussites et leurs limites.

Ces élèves sont au nombre de six actuellement. Chacun de ces élèves est différent mais tous sont dans l'incapacité à investir leur scolarité de façon sereine, momentanément ou de façon plus durable. Ils ne réussissent pas à s'engager dans leur travail en classe, s'agitent, perturbent la classe en provoquant les autres élèves ou l'adulte. Ils se montrent pour certains agressifs avec les autres élèves, insolents, provocateurs et agressifs envers les enseignants. Les enseignants ont bien conscience que les autres élèves peuvent être perturbés et même parfois pour certains avoir peur de ces élèves.

En cas de perturbation, ces élèves sont retirés de la classe : ils peuvent être envoyés dans une autre classe faire leur travail mais dans de nombreux cas, le directeur est sollicité pour les récupérer. Ils passent un moment avec le directeur qui les amène, quand il l'estime possible, à revenir sur ce qui s'est passé puis, toujours si cela est possible, à reprendre leur place dans la classe. De même en cas de perturbation sur le temps péri-scolaire.

Un travail autour de ces élèves est mené avec les parents dans le cadre de réunions de l'équipe éducative, aidée par les enseignantes du réseau d'aides et l'assistante sociale scolaire. L'équipe peut également se saisir du dispositif « Adeecol » mis en place à Nanterre par les inspectrices en lien avec le service de la réussite éducative de la ville de Nanterre. L'équipe enseignante peut également proposer à l'élève un carnet de suivi personnalisé qui lui permet d'avoir des objectifs de comportement en classe pour lesquels il fait le point chaque fin de semaine avec son enseignant et le directeur.

L'équipe enseignante a décidé par ailleurs cette année de signaler systématiquement à l'inspection les incidents se déroulant sur le temps scolaire, afin de protéger les enseignants et l'ensemble des élèves.

Les prochains conseils d'école auront lieu les mardi 9 février et jeudi 16 juin 2016.

M Tilly, directeur

Les représentants de parents d'élèves